



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 2 août 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 2 août 2024.

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du mazout restera le même.
- Le prix du diesel diminuera de 1 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 175,8 et 177,0 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 186,8 et 187,9 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 180,1 et 181,2 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 126,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 9 août 2024.